

Département de la Charente-Maritime

Elections Législatives du 30 Novembre 1958 - (Scrutin de Ballottage)

4e Circonscription SAINTES-JONZAC

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ELECTRICES, ELECTEURS,

Avec 30.718 suffrages, le Parti Communiste Français est arrivé une fois de plus en tête des forces de gauche dans notre département.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance le 23 Novembre, confirmant ainsi, avec plus de 4 millions d'autres Françaises et Français, leur volonté de changement dans le sens du Progrès Social, de la Paix et de la Liberté.

Aucune solution n'a été apportée aux problèmes urgents posés devant le pays. Ni les pleins pouvoirs dont dispose le général de Gaulle, ni le truquage électoral auquel on procède pour l'élection de la prochaine assemblée ne permettront de résoudre ces problèmes.

Notre Pays va connaître une situation de plus en plus difficile :

— La poursuite de la guerre d'Algérie ;

— La crise économique et le chomage ;

— Les atteintes à la liberté et à l'école laïque ;

— L'augmentation des impôts et la hausse des prix ;

— Les conséquences du Marché Commun qui pèseront lourdement sur le sort des travailleurs et ruineront les petites exploitations agricoles, artisanales et commerciales.

Le changement souhaité par les travailleurs des villes et des campagnes ne viendra pas de ces candidats qui se réclament tous de de Gaulle.

De BÉGOUIN à DAVIAUD, ils prônent tous la même politique.

Le seul moyen pour que cela change est de réaliser demain, comme en 1936 et en 1944, l'union des forces ouvrières et démocratiques.

Votez pour le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

le seul qui lutte pour la réalisation de cette union,

VOTEZ POUR Léon BELLY

et son remplaçant éventuel :

Fernand-Robert LATORSE.

R. MOTARD, impr., Jonzac 11-58